

# Méningite à Méningocoque



Mise à jour  
26/11/2024

Autres dénominations  
Neisseria Meningitidis  
Méningocoque

Informations relatives à  
CHUV / Soins intensifs

## Epidémiologie

## Agent infectieux

*Neisseria meningitidis*

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



Transmission par des gouttelettes, particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou certaines interventions: ex. bronchoscopie



La dispersion de gouttelettes se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source



Les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur



Portes d'entrée: muqueuses (nez, gorge)

---

## Période d'incubation

2 à 10 jours, en général 3 à 4 jours

---

## Durée d'infectiosité

La contagiosité cesse 24 heures après le début d'un traitement antibiotique efficace

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

#### Hospitalisation :



Mesures Additionnelles Gouttelettes



Voir fiche ci-dessous

#### Ambulatoire interventionnel :



Mesures Additionnelles Gouttelettes



Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

#### Ambulatoire non interventionnel :



Précautions Standard



Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)

---

## Placement

-  Chambre individuelle
- 

## Durée des mesures

-  Jusqu'à 24 heures après le début du traitement
- 

## Signalétique

-  Affiche A3 sur la porte à l'extérieur de la chambre
  -  Statif avec blouses/masques de soins et affiche mesures vestimentaires devant la chambre
  -  Affiche sortie sur la porte à l'intérieur de la chambre
  -  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
  -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
  -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
- 

## Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

## Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
- 

## Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  - Privilégier le matériel à usage unique
- 

## Transport

- Masque de soins pour le patient et le transporteur
  - Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
  - Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
  - Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
  - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
  - Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- 

## Circulation

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
  -  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
  -  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
  -  Masque de soins pour le patient et le soignant
  -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
  -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
- 

## Visiteurs

-  Port d'un masque de soins
  -  Ne pas s'asseoir sur le lit
  -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
  -  Surblouse seulement si participation aux soins
- 

## Transfert/Sortie

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination
- 

## Mesures en cas d'épidémie

-  Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

---

## Prise en charge des personnes contacts

### Mesures



Enquête d'entourage et prophylaxie post-expositionnelle selon les recommandations de l'unité HPCi-CHUV



Prophylaxie post-expositionnelle de l'entourage proche selon recommandations du Service de la santé publique



Prophylaxie de l'entourage proche [personnes vivant sous le même toit, enfants fréquentant une crèche, enfants et enseignant d'une même classe (jusqu'à 2ème HarmoS), personnes ayant eu contact proche (baiser, etc.)] selon avis office du médecin cantonal

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

---

### Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

---

## Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement direct
  - Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
- 

## Masque de soins

- Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient
- 

## Lunettes de protection

- Non en systématique
  - A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
- 

## Mesures complémentaires

- Pour le personnel ayant eu une exposition à risque sans masque de protection (intubation, réanimation), une prophylaxie post-expositionnelle est recommandée :
  - Ciprofloxacine 500 mg en dose unique
  - Ou rifampicine 2x600 mg/jour pendant 2 jours
  - Ou ceftriaxone 250 mg im dose unique chez la femme enceinte

-  Contacter la médecine du personnel

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

-  Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
-  Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles

---

### Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

-  Changer le lit et la literie

---

### Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  - Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  - Pas de changement du rideau de lit
  - Nettoyage de la surface du paravent
  - Pas de trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration au service HPCI

- Oui
- 

### Déclaration au médecin cantonal

- Déclaration du médecin dans les 24 heures
-

